



À vous de valider !

CYCLE DE PROFESSIONNALISATION DES ACCOMPAGNATEURS VAE

Année 2015



Association de gestion de l'environnement de la formation en Martinique
Im. Foyal 2000 – Rue du Gouverneur Ponton – 97200 Fort-de-France
Tél : 0596711102 – Fax : 0596735708 – Email : dg-agefma@orange.fr – site web : <http://www.agefma.fr>
siret : 41058901400035 – code APE : 8559A



Devenir accompagnateur VAE

Niveaux 1 et 2

Contexte et objectifs généraux de la formation :

Avec la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, la validation des acquis et de l'expérience a fait son apparition dans le paysage de la formation.

La dynamique de la VAE s'inscrit dans une promotion des individus, une valorisation de leur parcours, de leurs expériences.

Avec elle, se crée une nouvelle logique d'accès aux diplômes, titres et certificat de qualification professionnelle, pour les candidats, les établissements, mais aussi les organismes de formation et les professionnels.

Le droit individuel à la validation des acquis de l'expérience est une des priorités majeures de L'Etat et de la Région pour promouvoir l'accès à la qualification du plus grand nombre de personne. La VAE, est une démarche spécifique, nécessitant un accompagnement tout aussi spécifique. L'accompagnement, est à ce titre, reconnu comme étant une modalité essentielle de la réussite d'un parcours de VAE. Il contribue à sécuriser la démarche en limitant les risques d'abandon et en améliorant sensiblement les chances de validation. La qualité et la pertinence de l'accompagnement mis en œuvre conditionnent fortement l'issue des parcours de VAE et particulièrement ceux des candidats pas ou peu qualifiés.

L'accompagnement des candidats peut donc être considéré comme l'un des enjeux majeurs des dispositifs et des démarches de VAE.

Etre accompagnateur de la démarche VAE, ne se décrète pas, mais nécessite une réflexion spécifique à cet accompagnement, ses objectifs et ses enjeux

L'accompagnateur VAE doit maîtriser les outils indispensables et caractéristiques à cette démarche. Il doit construire son identité d'accompagnateur pour des candidats qui ne sont ni apprenants, ni tuteurés.

Un état des lieux des pratiques d'accompagnement réalisé en Martinique en 2009 auprès d'une trentaine d'opérateurs identifiés avait permis de dégager les caractéristiques des prestations proposées et de repérer les besoins d'informations et de formation des accompagnateurs VAE.

C'est dans ce contexte que l'AGEFMA, chargé dans le cadre de sa mission d'animation régionale du dispositif de la VAE, propose une troisième session du cycle de professionnalisation des accompagnateurs VAE intitulé : «**Devenir accompagnateur VAE**» qui a pour objectifs de :

- développer et améliorer la pratique d'accompagnement des candidats inscrits dans une démarche de validation des acquis de l'expérience,
- maintenir la qualité d'intervention des professionnels de l'accompagnement en validation des acquis de l'expérience.

Ce cycle est conçu sur une durée totale de **97h** comprenant **7 modules** de 1 à 2 jours. Il s'adresse aux personnes exerçant les fonctions d'accompagnateur VAE (voir prérequis sur la fiche technique).

Organisée en **deux niveaux** (initiation et perfectionnement), cette formation aborde les principales questions liées aux fonctions, aux rôles et aux tâches des acteurs chargés d'accompagner des candidats à identifier, reconnaître, valider et valoriser leurs acquis de l'expérience.

Objectifs spécifiques :

- Connaître le cadre législatif de la VAE
- S'approprier des supports et outils de l'accompagnement en VAE: référentiels, livret 2, outil de diagnostic, techniques d'entretiens...
- Analyser et développer une relation avec le candidat en ligne au travail d'accompagnement
- Assurer le rythme et le suivi de la démarche du candidat
- Accompagner le passage du récit oral à l'écriture
- Conceptualiser les pratiques d'accompagnement

Comment y participer?

Pour y participer les candidats devront dans un premier temps renseigner la fiche de pré-inscription et la renvoyer par courriel à :

vae.martinique@agefma.fr ou marie-claude.belin-phedre@agefma.fr

ou par fax au : **05 96 73 57 08**.

Si vous êtes salarié, cette fiche de pré-inscription, doit nécessairement comporter le ***cachet et la signature du responsable de votre structure***.

L'AGEFMA accuse réception de la demande d'inscription par courriel pour par fax.

Si votre candidature est retenue votre participation sera confirmée par courriel et votre convocation vous sera envoyée avant le début de l'action avec le programme complet de la formation.

Nombre de places limité à 12.

A noter : Le nombre minimum de participants pour la tenue de cette action de formation est de **10**. En conséquence, nous nous réservons le droit de reporter ou d'annuler la formation dans le cas où le nombre de participants serait inférieur à **10**.

 Cycle de professionnalisation des accompagnateurs VAE Public	DEVENIR ACCOMPAGNATEUR VAE Niveau 1 - Initiation	
	Cette formation s'adresse aux accompagnateurs débutants ou souhaitant acquérir un premier niveau de techniques d'accompagnement à la VAE. Prérequis : ▪ Connaître les fondamentaux de la VAE. ▪ Avoir une première expérience de l'accompagnement ou de la VAE et être motivé par une pratique de l'accompagnement.	
Objectifs	La formation permettra aux participants de maîtriser le contenu de la fonction d'accompagnateur VAE. Il s'agit : ▫ D'appréhender et de comprendre le contexte de la V.A.E ▫ De préciser le rôle et la posture de l'accompagnateur VAE ▫ De s'approprier des supports et outils de l'accompagnement VAE	
CONTENU	4 modules de formation (52h): ✓ Contexte réglementaire et organisation territoriale de la validation des acquis (7h) ✓ Les différentes procédures de validation (14h) ✓ Les postures de l'accompagnateur VAE (14h) ✓ Les outils et techniques spécifiques de l'accompagnement (14h) Bilan de l'action (3h)	
Méthodologie	La formation est conçue: - Par alternance : ▪ d'apports théoriques et d'études de cas sur chacune des grandes thématiques de l'accompagnement ▪ de simulations d'entretiens, études de cas, jeux de rôles - Par l'appropriation d'outils spécifiques à la VAE - Avec en appui des supports pédagogiques, une bibliographie d'ouvrages relatifs à la VAE	
DATES / DUREE	Du 15 juin au 3 juillet 2015 : 52 h 15/06/15, 16/06/15, 22/06/15, 24/06/15, 29/06, 30/06/15 1/07/15, 2/07/15, 3/07/15 soit 9 jours non consécutifs	
ANIMATION	► Formateurs consultants ► Professionnels de la VAE	
COUT	590 euros	
LIEU	A confirmer	
CONTACT	Renseignements auprès de : ▪ Marie-Claude BELIN Tél : 0696 607 708 marie-claude.belin-phedre@agefma.fr ▪ Marie-Line DRAME Tél : 0596 711 923 vae.martinique@agefma.fr AGEFMA Imm. Foyal 2000 Rue du gouverneur Ponton -1^{er} étage 97200 FORT DE FRANCE Tél. : 0596 71 11 02 Fax : 0596 73 57 08	

 Cycle de professionnalisation des accompagnateurs VAE Public concerné	DEVENIR ACCOMPAGNATEUR VAE Niveau 2 – Perfectionnement – Elargissement des compétences	
	Cette formation s'adresse aux personnes exerçant des fonctions d'accompagnement à la VAE. Il s'agit d'un 2ème niveau de formation qui peut être suivi indépendamment du 1er Prérequis : Avoir une expérience d'au moins un an en accompagnement à la VAE sur tout type de certification.	
Objectifs	Amener les participants à : ▫ Analyser et perfectionner leur pratique d'accompagnement à la VAE ▫ Appréhender le rôle et les moyens de l'accompagnateur dans le contexte spécifique d'un parcours de VAE. ▫ Développer de nouvelles méthodologies et démarches d'accompagnement à la VAE pour le public en difficulté. ▫ Perfectionner les pratiques d'entretien avec le candidat ▫ Echanger autour des pratiques d'accompagnement	
CONTENU	3 modules de formation (45h): ✓ Mettre en place un parcours personnalisé (14h) ✓ Savoir travailler en réseau (14h) ✓ Accompagner un public en situation d'illettrisme (14h) Bilan de l'action (3h)	
Méthodologie	La formation est conçue: - Par alternance : ▪ d'apports théoriques et d'études de cas sur chacune des grandes thématiques de l'accompagnement ▪ de simulations d'entretiens, études de cas, jeux de rôles - Par l'appropriation d'outils spécifiques à la VAE - Avec en appui des supports pédagogiques, une bibliographie d'ouvrages relatifs à la VAE	
DATES / DUREE	Du 21 au 30 septembre 2015 : 45 h Du 21/09/15, 22/09/15, 24/09/15, 25/09/15, 28/09/15, 29/09/15, 30/09/15 soit 7 jours non consécutifs	
ANIMATION	▪ Intervenants du GIP FCIP Martinique ▪ Professionnels de la VAE	
COUT	510 euros	
LIEU	A confirmer	
CONTACT	Renseignements auprès de : ▪ Marie-Claude BELIN Tél : 0696 607 708 marie-claude.belin-phedre@agefma.fr ▪ Marie-Line DRAME Tél : 0596 711 923 vae.martinique@agefma.fr	AGEFMA Imm. Foyal 2000 Rue du gouverneur Ponton -1^{er} et. 97200 FORT DE FRANCE Tél. : 0596 71 11 02 Fax : 0596 73 57 08